

Certifications CE délivrées par

- 2754 : Aliénor Certification, ZA du Sanital, 21 rue Albert Einstein, 86100 Chatellerault – France
- 2834 : CCQS Certification Services Limited, Block 1 Blanchardstown Corporate Park, Ballycoolin Road, Blanchardstown, Dublin15, D15 AKK1, Ireland

MANUEL D'INSTRUCTION CASQUE FORESTIER PROFESSIONNEL OZAKI



9102340

CONSERVEZ CES CONSIGNES DE SÉCURITÉ

Veillez lire attentivement ces consignes de sécurité et les respecter consciencieusement.

1) UTILISATION, CHAMP D'APPLICATION

Casque de sécurité – W-018PE

Ce casque de sécurité est conforme au Règlement Européen 2016/425/UE et est fabriqué suivant les exigences de la norme EN397 : 2012 + A1 : 2012, portant sur les casques de protection industriel. Il est exclusivement conçu pour protéger la tête contre la chute d'objets en forêt ou sur un chantier.

Produit par: Jinhua City Yongsheng Tools Factory, Luo Dian Industrial District, Jinhua City, Zhejiang, P.R. China

Document de conformité et évaluation des risques : [http:// www.yongsheng-cn.com](http://www.yongsheng-cn.com)

Anti-bruit – E-2008D

Ce protecteur auditif est conforme aux exigences du Règlement Européen 2016/425/UE, portant sur les équipements de protection individuelle, sont fabriquées conformément aux exigences de la norme EN352-3 :2020. Protecteurs auditifs contre le bruit – exigences générales – Partie 3, et sont marqués CE.

Produit par: Jinhua City Yongsheng Tools Factory, Luo Dian Industrial District, Jinhua City, Zhejiang, P.R. China

Document de conformité et évaluation des risques : [http:// www.yongsheng-cn.com](http://www.yongsheng-cn.com)

Ecran facial – M-5001E

Cet écran facial associé à une protection en plastique / en treillis est conformes au Règlement Européen 2016/425/UE, portant sur les équipements de protection individuelle, sont fabriquées conformément aux exigences de la norme EN166 :2001 et EN1731 :2006 et ont un marquage CE.

Produit par: Jinhua City Yongsheng Tools Factory, Luo Dian Industrial District, Jinhua City, Zhejiang, P.R. China

Document de conformité et évaluation des risques : [http:// www.yongsheng-cn.com](http://www.yongsheng-cn.com)

F1 Distribution ne pourra être tenu responsable pour tout accident survenant à l'opérateur et résultant du non-respect des consignes de sécurité et d'utilisation contenues dans ce manuel d'utilisation.

2) COMPOSITION :

- 1 – Suspension.
- 2 – Casque de sécurité.
- 3 – Anti-bruit (deux pièces).
- 4 – Support de visière.
- 5 – Visière métal.



3) ASSEMBLAGE :

- Placer la suspension ou serre-tête (1) à l'intérieur du casque (2) en introduisant les quatre pattes dans les fentes prévues à cet effet sur le casque. Veiller à ce que la bande anti-sueur sur la suspension soit orientée vers l'avant du casque.
- Ajuster la taille de serre-tête à l'aide de la vis située à l'arrière de la suspension à la taille voulue pour un port confortable du casque.
- Insérer les clips permettant la fixation des anti-bruit (3) dans les fentes prévues situées à l'extérieur et de part et d'autre du casque (2).
- Ajuster les coupelles à la pression adéquate sur les oreilles (deux positions) afin que les anti-bruit tiennent fermement en place. Les anti-bruit sont articulés et peuvent être orientés sur l'arrière du casque en position de repos.
- Monter la visière (5) sur le support (4) en alignant les lumières présentes sur le haut de la visière avec le système de verrouillage. Fixer la visière en tournant les picots afin de verrouiller la visière en position.
- Glisser les deux manchons situés de part et d'autre du support de visière (4) dans les logements prévus à cet effet au niveau des clips de fixation des anti-bruit (3).
- Vérifier que la visière puisse librement être levée et baissée et ajuster si nécessaire la profondeur de la visière.

4) DOMAINE D'UTILISATION DE L'ANTI-BRUIT E-2008D.

ATTENTION : Il est recommandé par le fabricant que le porteur s'assure que la présente protection auditive soit assemblée, ajustée et entretenue conformément aux instructions du fabricant et soient régulièrement contrôlée pour en faciliter l'entretien.

Ce casque antibruit, lorsqu'il est porté correctement et selon les instructions du fabricant ci-dessous, peut offrir à l'utilisateur une excellente protection contre les risques liés aux bruits en filtrant les hautes fréquences émises par les machines dynamiques telles que les équipements d'atelier, les scies à chaînes (tronçonneuses), débroussaileuses, souffleurs, etc. Le marquage approprié se trouve sur les coupes du casque antibruit.

AVERTISSEMENTS : Le présent anti-bruit appartient à la « **gamme des tailles moyennes** » et « **grande taille** ». Les serre-tête conformes à l'EN 352-3 appartiennent à la « **gamme des tailles moyennes** » ou à la « **gamme des petites tailles** » ou bien à la « **gamme des grande**

tailles ». Les serre-têtes appartenant à la « gamme des tailles moyennes » conviennent à la majorité des personnes. Les serre-têtes appartenant à la « gamme des petites/grandes tailles » sont conçus de façon à convenir aux personnes à qui les serre-têtes qui appartiennent à la « gamme des tailles moyennes » ne sont pas adaptés.

Fréquence (Hz)	63	125	250	500	1000	2000	4000	8000
Affaiblissement moyen (dB)	17.9	16.1	25	31.9	40	34.5	33.7	35.8
Ecart-type (dB)	4.7	2.7	4.3	3.6	4.1	2.4	4.5	4.5
Affaiblissement minimal (dB)	13.2	12.4	20.7	28.3	35.9	32.2	29.2	31.3
	SNR:30.3	H:31.6	M:29	L:20.5	Poids : 263g			

Ces protections d'oreilles sont conçues pour convenir à la « petite taille » (S), à la « taille moyenne » (M) ou « grande taille » (L).

Utilisation : Ecartez les coupelles et placez le serre-tête au sommet de la tête. Placez les coupelles au niveau des oreilles et ajustez leur hauteur pour un confort optimal en faisant glisser les coupelles vers le haut ou vers le bas en vous assurant que le serre-tête reste bien au sommet de la tête.

Vérifiez que les coussins du casque soient correctement ajustés sur les oreilles pour une réduction du bruit efficace.

Toujours mettre l'antibruit avant de s'exposer au bruit et le conserver en place pendant toute la durée de l'exposition.

Veillez à respecter ces instructions ou la protection fournie par l'anti-bruit sera considérablement diminuée.

Certaines substances chimiques peuvent avoir un effet négatif sur le produit. Il convient de demander de plus amples informations au fabricant.

Les serre-têtes et plus particulièrement les oreillettes, peuvent se détériorer à l'usage. Il convient de les examiner à intervalles réguliers afin de déceler toute fissure ou fuite.

L'adaptation de protections hygiéniques sur les oreillettes peut affecter les performances acoustiques des serre-têtes.

Remplacer l'anti-bruit au bout de 2 à 3 ans d'utilisation normale ou plus tôt, s'ils présentent des signes de détériorations.

Attention : présence de composants métalliques dans les protections pouvant entraîner des risques de choc électrique.

Montage et remplacement des coussinets : Utilisez uniquement des pièces de rechange d'origine. Vous assurez que les mousses de rechange sont identiques aux modèles d'origine. Retirez les mousses usagées à l'intérieur des coupelles et les remplacez par des neufs si nécessaires. Les coussinets en PU peuvent également être remplacés comme suit : séparer les coussinets des coupelles ; retirer la mousse absorbante ; placer la nouvelle mousse et les nouveaux coussinets ; s'assurer que les coussinets restent bien en place sur les coupelles. Vous renseignez auprès du distributeur afin de connaître la disponibilité des pièces de rechange.

Nettoyage : Nettoyer à l'eau tiède et savonneuse, ne pas utiliser de solvants organiques ou de l'alcool pour le nettoyage.

Désinfection : Il est nécessaire de désinfecter le casque tous les 3 mois, en fonction de l'utilisation.

Toute partie du manchot en contact avec le porteur doit être désinfectée avec une solution appropriée.

Lorsqu'il n'est pas utilisé ou lors du transport, gardez le manchot d'oreilles dans un poly-sac propre et sec pour une utilisation future. Assurez-vous les manchots sont secs avant de les ranger dans un poly-sac. Fournir une protection supplémentaire pour la prévention des dommages au cours du transport.

Composition : Le serre-tête est en fil acier et POM, les coussinets sont en PVC et les coupelles en HIPS/ABS.

Entretien : Désinfecter tous les 3 mois, suivant l'usage.

Après nettoyage, conserver l'ensemble du kit de protection dans un sac plastique propre ou dans sa boîte au sec (humidité <90%) et à température ambiante (entre 5 et 40°C) pour une protection optimale.

Explication des marquages :



Marquage de conformité obligatoire pour l'Espace Economique

E-2008D

Numéro de modèle

2834

Numéro d'organisme notifié impliqué dans la procédure de contrôle du produit final selon le module D du règlement européen 2016/425/UE.

EN352-3

Le numéro de la norme européenne pour les protecteurs auditifs

AAAA-MM

Date de production (année/mois)

5) DOMAINE D'UTILISATION DU CASQUE DE SECURITE W-018.

Taille : 51 ~ 63cm

Ce casque de sécurité est conçu pour offrir une protection de la tête et réduire les blessures pour son utilisateur mais n'offrira en aucun cas une protection intégrale et absolue.

Pour une protection optimale ce casque doit être ajusté à la taille de la tête de l'utilisateur à l'aide de la crémaillère située à l'arrière du casque permettant d'ajuster le serre-tête.

Ce casque est conçu pour absorber l'énergie d'un choc par la destruction partielle ou complète de sa coque ou de sa suspension. Par conséquent, même si ce dommage n'est pas visible, tout casque soumis à un impact majeur doit être remplacé.

Aucune modification sur les composants d'origine du casque ni ajout d'accessoire ne peut être effectuée sans l'autorisation du fabricant.

Ne jamais modifier ou altérer le casque de sécurité. Ne pas peindre, appliquer de solvant, d'adhésifs ou d'étiquettes autocollantes sans l'accord du fabricant.

Ne jamais utiliser ce casque de sécurité contre des dangers autres que ceux spécifiés dans les conditions d'utilisation.

Le vieillissement, un nettoyage inadapté et une diminution de l'efficacité de l'isolant, peuvent poser un risque potentiel de perte de protection selon les conditions d'utilisation.

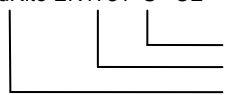
6) DOMAINE D'UTILISATION DE LA VISIERE DE PROTECTION M-5001E.

ATTENTION : Cet écran facial n'offre pas une protection illimitée des yeux. Pour votre propre protection, veuillez lire ces instructions entièrement avant utilisation.

Explication des marquages : Cet écran facial a été conçu pour protéger l'utilisateur contre les risques de blessure aux yeux et au visage par des impacts mécaniques. Il est marqué sur la visière et sur la monture par une série de numéros et symboles indiquant le fabricant, le

champ d'utilisation, les capacités de protection et les caractéristiques des performances de l'écran facial. Les marquages sur la monture et sur l'écran ont les significations suivantes :

GuardRite EN1731 S CE



Solidité mécanique renforcée pour particules (5,1m/ s)
Numéro du standard de conformité du produit.
Identification du fabricant

AVERTISSEMENTS :

Ce produit constitue une protection pour le visage contre les dangers d'impacts faibles mais n'est pas incassable. Un écran de classe « S » ne protège pas contre les objets durs et tranchants. Si les symboles S, F et B ne sont pas communs à l'écran et à la monture, alors c'est le niveau le plus faible qui doit être assigné au protecteur complet.

Si une protection contre les particules lancées à grande vitesse à haute température est nécessaire, la lettre d'impact (S, F, B ou A) sur le protecteur doit être suivie de la lettre T.

Si la lettre d'impact (S, F, B ou A) n'est pas suivie de la lettre T, le protecteur doit être utilisé uniquement contre les particules lancées à grande vitesse à température ambiante.

Ne pas modifier ou altérer l'écran.

Si la monture est abîmée, remplacer tout l'article.

Cet écran facial n'a pas d'action filtrante particulière. Il n'offre pas de protection contre les projections (y compris le métal fondu), les solides chauds, les risques électriques, les rayonnements infrarouges et ultraviolets.

Dans des circonstances particulières, certaines peaux extrêmement sensibles peuvent ressentir des allergies à la suite d'un contact épidermique avec certains matériaux.

Une protection portée simultanément avec des lunettes correctrices/ophtalmiques peut transmettre l'impact d'un choc et constitue un risque potentiel pour l'utilisateur.

Utilisation : Cet écran facial a été conçu pour votre sécurité. Il doit être porté tout au long de l'exposition au risque. Quittez le lieu de travail en cas de malaise ou d'irritation ou si l'écran facial est endommagé.

Montage et remplacement de l'écran : Utilisez uniquement des pièces de rechange d'origine. Pour remplacer la visière, vous assurez de la compatibilité du marquage et que la bonne visière est montée. Ce produit est livré prêt à l'emploi. Dans le cas du remplacement de l'écran, vous assurez que les ergots disponibles sur la monture soient correctement engagés dans les 5 orifices correspondant de la visière et que celle-ci soit solidement fixée.

7) ENTRETIEN ET TRANSPORT.

Ne pas utiliser de détergent abrasif, solvant organique ou alcool. Nettoyer avec de l'eau tiède savonneuse et sécher avec un chiffon doux. Utiliser à l'occasion un désinfectant doux, notamment sur les points directement en contact avec l'utilisateur.

Après nettoyage, conserver l'ensemble du kit de protection dans un sac plastique propre et/ou dans sa boîte, au sec (humidité <90%) et à température ambiante (entre 5 et 35°C). Le kit de protection ne doit pas être comprimé ni entreposé à proximité d'une source de chaleur.

Durant son transport, le kit de protection doit être protégé de toute forme de contamination ou dommage grâce à un emballage adéquat. Le transport doit être effectué de sorte à prévenir tout dommage physique ou chimique. Un emballage adéquat recommandé pour le transport est de conserver le sac en plastique constituant l'emballage d'origine du casque et des composants afin d'éviter leur exposition à l'air et de les protéger avec du carton afin d'éviter tout risque de chocs (en résumé : sac en plastique + carton).

8) DUREE DE VIE ET RECYCLAGE.

Contrôler régulièrement l'état de votre casque, que la structure ne présente pas de coup ou fissure, que la suspension ne présente pas de signes de détérioration, que les coussinets des anti-bruit ne soient pas endommagés, que la visière en métal tressé ne soit pas fissurée. Si l'un ou plusieurs de ces composants sont endommagés, ils doivent être immédiatement remplacés.

Il est recommandé de remplacer votre casque tous les 2 à 3 années après sa première utilisation.

ATTENTION Ne pas jeter de pièces défectueuses ou de composants défilants parmi les ordures ménagères. Cet équipement est constitué de pièces recyclables et il est recommandé de déposer ces pièces auprès d'un point de récupération ou de recyclage spécialisé.

9) DECLARATION DE CONFORMITE CE.

Le soussigné, F1 Distribution, déclare que ce casque forestier de marque OZAKI et de référence 9102340 est conformes au Règlement Européen relatif à la sécurité 2016/425/UE et ses modifications.

*Fait à Hazebrouck,
Le 7 Aout 2023*

*Jean Delhaize
Directeur Général*

*au nom de Kai Zissler
Président Arrowhead Europe*

Kit produit et conditionné par :
Jinhua City Yongsheng Tools
Factory, Luo Dian Industrial District,
Jinhua City, Zhejiang, P.R. China

Distribué par : SAS F1 Distribution
Zone d'activité de la Creule
F-59190 Hazebrouck
Tel : (+33) 03 28 50 95 95
Fax: (+33) 03 28 50 10 01
www.f1distribution.com

Notice version 2 – 07/08/2023

